

C4.1 GESTION DU PATRIMOINE ROUTIER

Recommandations aux décideurs

Le Comité technique a exploré trois champs d'activité au cours de la période :

- une analyse des méthodes visant à une gestion coordonnée de l'ensemble du patrimoine routier, prenant en compte à la fois la performance des infrastructures et la perception des usagers et des riverains ;
- une structure a été proposée pour l'obtention et l'élaboration d'indicateurs rendant compte de l'état et des fonctionnalités de l'infrastructure routière ; ces indicateurs seront intégrés à un système de gestion globale ;
- les meilleures pratiques permettant de prendre en considération les attentes des usagers et des riverains ont été passées en revue.

Gestion du patrimoine routier

Les objectifs de gestion des réseaux routiers sont souvent exprimés en termes d'optimisation de la satisfaction à long terme des clients. Il s'agit de :

- garantir un état des réseaux routiers correspondant aux attentes actuelles des usagers et des riverains ;
- préserver et développer les réseaux routiers de manière à satisfaire les intérêts des propriétaires et des entreprises, tout en tenant compte des prévisions de besoins futurs des usagers et des riverains.

Il est très important d'optimiser l'évaluation des différentes options et le choix de l'option garantissant le meilleur rapport coût / satisfaction client.

La gestion du patrimoine routier se décompose en trois axes principaux :

- 1) objectifs des propriétaires (reconnus par les entités d'habilitation) et besoins des clients (le coût des enquêtes clients n'est pas négligeable) ;
- 2) pratiques administratives et commerciales : la gestion du patrimoine est très utile pour gérer la sous-traitance, la concurrence, les partenariats public-privé et les privatisations ; cependant, à l'ère de la sous-traitance, une baisse des compétences techniques au sein des administrations routières est à craindre ; le problème de l'optimisation des investissements se pose également, lorsque les budgets alloués ne sont pas suffisants ;
- 3) outils techniques : intégration des indicateurs / évaluation de leurs avantages indirects.

Indicateurs

Le principal objectif de l'utilisation d'indicateurs de performance est d'apporter un soutien aux décideurs à tous les niveaux de gestion du patrimoine routier, en garantissant une efficacité des actions et une utilisation optimale des ressources publiques.

Le C4.1 souligne l'importance de la hiérarchie entre ces divers indicateurs (propriétaires / gestionnaires / usagers et exploitants), mais insiste également sur le fait qu'ils n'ont pas tous la même importance au même moment selon les régions du monde. La mise en application du concept présenté par le Comité technique doit permettre aux organisations

d'envisager les problèmes de manière holistique. L'approche holistique est indispensable à la mise en place de solutions efficaces prenant en compte à la fois la multiplicité des domaines techniques et la coopération entre les parties prenantes.

Aspects techniques

Gestion du patrimoine routier

Il est recommandé de considérer la gestion du patrimoine routier comme une approche intégrée permettant de prendre en compte et d'optimiser les nombreux et différents aspects du patrimoine routier : infrastructures, objectifs, parties prenantes, résultats, etc.

Les différents services de l'administration routière doivent communiquer entre eux au sujet de cette optimisation, ainsi qu'avec les parties prenantes, les entrepreneurs et les partenaires concernés. Les données adéquates doivent être communiquées aux services responsables de l'optimisation.

Indicateurs

Le terme «tiroir» a été introduit en référence à une méthodologie permettant aux autorités routières d'effectuer un classement des différents indicateurs selon un schéma général et en fonction d'un objectif commun. Le concept des tiroirs peut être adapté de manière à répondre aux besoins spécifiques et aux moyens de chaque pays.

Selon ce concept, un «tiroir» spécifique est attribué à chaque domaine d'intérêt. Cela permet aux utilisateurs de développer leur propre système en fonction de leurs besoins spécifiques.

Recommandations aux Organisations routières internationales et à l'AIPCR

Gestion du patrimoine routier

- Pays en développement et en transition
Les travaux du Comité devraient porter en priorité sur les points suivants :
 - réaliser un état des lieux et une étude précise des pratiques courantes dans les pays en développement et en transition ;
 - identifier les besoins en assistance et en amélioration nécessaires au développement dans ce domaine.
- Méthodologie et évaluation des avantages apportés par la gestion du patrimoine
Les travaux futurs du Comité de l'AIPCR devraient permettre d'analyser les pratiques courantes et de proposer une liste des meilleures pratiques permettant l'évaluation des avantages et la mise en place de méthodologies de gestion du patrimoine, dans chacun des principaux domaines, outils techniques, pratiques administratives, pratiques commerciales, objectifs des propriétaires, besoins des clients).
- La gestion du patrimoine à l'ère de la sous-traitance
Les travaux du Comité devraient porter en priorité sur les points suivants :
 - analyser les avantages apportés par le secteur privé dans la gestion du

- patrimoine, et déterminer le rôle optimal qu'il doit y jouer et ce, pour les étapes successives de la sous-traitance ;
- déterminer les fonctions qui doivent de préférence être maintenues au sein des administrations routières, et préconiser dans ces administrations une gestion adaptée au savoir-faire associé à ces tâches.

Indicateurs

Beaucoup de travail reste encore à faire pour parvenir à la mise en place d'indicateurs de performance plus spécifiques, qui soient basés sur des niveaux de service définis. Les principaux points à aborder sont les suivants :

- développement d'indicateurs de performance non techniques pouvant être intégrés à un système global de gestion du patrimoine,
- renforcement des indicateurs et du transfert pour les pays en développement,
- définition des bases d'un benchmarking international,
- définition du «concept de corridors routiers»,
- gestion du patrimoine et développement durable.